



Chers Parents, Chers Elèves

Nous revenons vers vous concernant les conditions dans lesquelles nous vivons, élèves et professeurs, cette période très particulière d'enseignement hybride.

- **Evaluations**

En recueillant de nombreux avis, nous constatons que **les cours des semaines en présentiel sont déséquilibrés** par la planification des travaux et contrôles, et ce, sur une période de temps très courte (2 semaines pour les 4^{ème} et 6^{ème} – 3 semaines pour les 3^{ème} et 5^{ème}).

Cette période **pourrait générer chez certains élèves, stress, angoisse**, démotivation, surmenage voire une forme de décrochage scolaire.

Cela explique les raisons qui poussent les professeurs et les éducateurs à entrer en contact avec les élèves pour lesquels nous suspectons une de ces difficultés. Il est vrai que cette période est nouvelle et inédite pour chacun.e sans avoir de point de repère ou de réelle vision à plus long terme.

De toute évidence, notre objectif initial de **privilégier les apprentissages** (pour donner l'envie aux élèves de revenir à l'école) au détriment des évaluations, est difficile à tenir dans les circonstances que nous connaissons.

En concertation avec le Conseil éducatif et pédagogique du Collège (CEP), nous avons tenté d'apporter des réponses à nos questionnements.

Quelles décisions ont-elles été prises ?

1. Afin de poursuivre plus sereinement les apprentissages, **la période actuelle (P2) sera déplacée au 5 février 2021 et fusionnée avec la P3**, prévue initialement début mars. Il n'y aura donc pas de bulletin fin décembre. Les élèves et leurs parents auront les résultats des évaluations en leur possession pour voir où ils en sont. Ces résultats peuvent être compilés dans le carnet d'évaluation disponible dans le journal de classe.

2. Grâce à cette modification du rythme d'évaluation, **les contrôles pourront être mieux répartis en les reportant sur une période plus longue**, ceci dans le but de sortir d'une logique de « course aux points » et de diminuer la charge de travail, dans la précipitation et l'excès.

L'année scolaire 2020-2021 comptera donc 4 périodes au total:

P1 (novembre) 100 pts – P2P3 (février) 100 pts – P4 (mai) 100 pts – P5 (juin) 200 pts.

Voici les aménagements du calendrier pour les mois à venir :

- **Conseils de classe** les lundi 1^{er} et mardi 2 février (et non plus en janvier).
- **Remise des bulletins**, via le « site des bulletins », le vendredi 5 février à 16h30.
- **Réunion des parents** (à distance) le vendredi 26 février de 16 à 18h30.

Si une évaluation certificative était prévue en P3 dans les intentions pédagogiques, chaque professeur.e peut décider de la maintenir ou de la remplacer par une évaluation formative.

Ces **dispositions sont toujours à prendre avec les réserves d'usage** en fonction de l'évolution de la situation et de l'attente d'une circulaire annoncée par le cabinet de l'enseignement au sujet de l'évaluation.

- **Réorientations**

En ce qui concerne les 3^{ème} et 4^{ème} années, les **réorientation peuvent encore se faire avant le 15 janvier 2021** sous réserve de place disponible dans les différentes filières. Si vous êtes dans la

réflexion à ce sujet, il est possible de demander à rencontrer, les professeurs, la direction ou le Centre PMS.

- **Guide des 2e et 3e degrés**

Le guide 2020-2021 reprenant les projets, règlements et informations utiles est distribué par les éducateurs en classe. Les élèves de 4e et 6e le recevront cette semaine tandis que les 3e et 5e l'auront la semaine prochaine.

N'oubliez pas de le demander à votre enfant afin qu'il ne prolonge pas son séjour au fond des mallettes.

- **Pandémie COVID**

Pour le moment, la situation est **très calme** et contraste avec la semaine précédant le congé de Toussaint.

Un seul élève est en quarantaine pour cohabitation avec une membre de la famille infecté.

Les procédures sont bien respectées grâce à la vigilance des éducateurs et des professeur.e.s sur le temps de midi et durant les récréations et avec le concours, bien sûr, des élèves qui respectent bien les consignes (repas de midi pris en classe dans le calme, durant maximum un quart d'heure, dans une atmosphère aérée et avec le plus de distance possible - port correct du masque et lavage des mains aux autres moments). **Grand merci à tou.te.s de contribuer à la sécurité de chacun.e.**

Il demeure cependant **essentiel de rester à la maison en cas d'éventuels symptômes** et de **nous informer rapidement en cas de maladie ou de test effectué** afin que nous puissions effectuer le tracing, le cas échéant.

Nous vous assurons, Chers Parents, Chers Elèves, de notre entier dévouement,

La direction